

gli Epouse dudit Comte de la Torre, a été publiée & exécutée. Quoi que le crime soit énorme, la peine a été modérée à un banissement perpétuel des Terres de la Republique, sur peine de mort; le Château de ce Gentilhomme rasé, & une Colonne élevée au milieu avec cette Inscription; *Lucio de la Torre banni capitalement le 16. Mars 1722., pour avoir donné en traître commission d'un assassinat commis en la personne de la Comtesse son Epouse, par le Comte Nicolas Strasoldo & Orsolo Sgognico.*

XVII. La Porte continuë de donner des assurances qu'elle ne veut donner aucune atteinte au dernier Traité de Paix conclu à *Passarowitz*. Cependant la Regence continuë ses armemens, & se met en état de n'être pas surpris. On vient de publier un Arrêt, par lequel la Republique demande un emprunt de 300000. Ducats, pour subvenir aux frais dudit armement, avec promesse de rembourser à chacun l'argent qu'il aura fourni de six mois en six mois dans l'espace de cinq ans, avec un intérêt de quatre pour cent. Il est arrivé en cette Ville un Ministre du Roi de *Sardaigne*, pour y demeurer en qualité de Résident.

XVIII. *Florence*. On parle d'une Lettre écrite par l'Empereur au Grand Duc de Toscane, par laquelle S. M. I. mande, dit-on, à ce Prince, „ qu'il ne doit pas s'allarmer des résolutions de „ la Cour de *Vienne*, dont les intentions ne sont „ pas de troubler le repos de la *Toscane*, ni „ celui d'un Prince venerable par son âge, & „ recommandable par ses vertus; que l'affaire „ de la Succession de ses Etats, sera agitée à „ fond au prochain Congrès de *Cambrai*; qu'on „ y aura égard à ses droits & à ceux de la Re- „ publique;